## CONSEIL MUNICIPAL de BAN-DE-LAVELINE

## COMPTE-RENDU de la SÉANCE du MERCREDI 17 MARS 2021

- 1. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2020, service de l'EAU délégation CASDDV: ni excédent ni déficit, les dépenses de l'exercice 2020 (36 346.01 € en fonctionnement et 14 659.92 € en investissement) étant totalement compensées par un versement de la CASDDV en fin d'année 2020
- 2. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2020, patrimoine FORESTIER :

➤ Fonctionnement : excédent de 380 119.25 €

➤ Investissement : déficit de 6 479.44 €

- 3. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2020, budget GENERAL :
  - ➤ Fonctionnement : excédent de 471.814.40 € (compte-tenu de l'intégration dans le budget général du résultat du budget EAU au 31/12/2019)

➤ Investissement : déficit de 98 116.85 €

4. Vote du budget primitif 2021 du budget EAU délégation CASDDV:

➤ FONCTIONNEMENT : dépenses : 46 117 € recettes : 46 117 €

5. Vote du budget primitif 2021 du patrimoine FORESTIER:

➤ FONCTIONNEMENT : dépenses : 201 637 € recettes : 376 471 € (compte-

tenu de l'excédent de fonctionnement 2020)

➤ INVESTISSEMENT : dépenses : 32 449 € recettes : 32 449 €

6. Vote du budget primitif 2021 du budget GENERAL :

➤ FONCTIONNEMENT : dépenses : 1 306 437 € recettes : 1 306 437 € (comptetenu de l'excédent de fonctionnement 2020 <u>ET</u> de l'intégration dans le budget

général du résultat du budget EAU au 31/12/2019)

➤ INVESTISSEMENT : dépenses : 433 547 € recettes : 433 547 €

- 7. Validation du programme d'actions proposé par l'ONF pour 2021 en forêt communale
- 8. Convention avec LOSANGE pour l'implantation d'un SRO (Sous-Répartiteur Optique) sur Verpellière, dans la cadre des travaux d'implantation de la fibre optique
- 9. PLU : Suppression de l'emplacement réservé n° 5

A Ban-de-Laveline, le 22 mars 2021

Le Maire, Stéphane DEMANGE